

R. Voilà une question assez impertinente ! Nous renvoyons l'obséquieux à notre profession de foi formulée d'abord dans numéro-programme et renouvelée dans le No. 5 de l'Égalité, après notre entrevue avec l'archevêque de Montréal.

Q. Les radicaux français ne sont-ils pas les hommes qui ont travaillé le plus ardemment, dans ces dernières années, à faire adopter des lois contre le clergé catholique de notre ancienne mère-patrie ?

R. Nous n'en savons rien. Malgré cela, nous nous demandons en quoi l'information peut nous concerner. L'Etoile voudrait-elle, par hasard, nous faire partager la responsabilité des fautes des partis commises dans tous les pays d'Europe, y compris la Suède et la Norvège ? Il faudrait, toutefois, en excepter l'Espagne, la terre classique des bons principes !

Q. Est-il en faveur de l'égalité sociale, celle qui admet comme possible un état policé dans lequel aucun homme ne l'emporterait sur un autre, soit du fait de la société, soit du fait de la nature ?

R. Au fait, comprendra qui pourra cette définition, mais nous avons déjà expliqué quelle égalité nous revendiquons : c'est l'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'impôt. Le fils, par rapport au père n'est pas l'égal du père, mais celui-là, parvenu à l'âge du citoyen, a les mêmes droits et les mêmes charges civiles que celui-ci. D'ailleurs, nous l'avons déjà dit, les principes de la Révolution sont nos principes. Voici ce qu'on lit dans la Déclaration des Droits de l'homme :

ART. I. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

ART. VI. — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et

sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

C'est tout.

Notre confrère est-il satisfait de nos réponses ?

Sommes-nous aussi diable qu'il a cherché à nous faire noir ?

L'Etoile va-t-elle effectivement se fendre de la rétractation promise ?

Nous ne l'attendons pas... et pour cause.

A un prochain numéro l'épluchage de son dernier article, cousu comme les autres de faussetées et de calomnies.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à une autre semaine la réponse finale à nos amis du *Canada* et de l'*Echo des Bois-Francs*.

Attaques de la "Verite" contre un eveque

On se rappelle qu'il y a quelque temps M. Tarte prononçait à Toronto un éloquent discours sur l'union nationale et la fraternité des cœurs canadiens, M. Tarte commit l'imprudence de dire que nous devrions pleurer nos morts ensemble et les porter ensemble à leur dernière demeure ; que les enfants des deux races devaient grandir et s'instruire ensemble pour apprendre, dès le bas-âge, à se connaître et à s'estimer.

En apprenant cela, Tardivel joint les mains et lève douloureusement les yeux au ciel qu'il implore pour le coupable ; mais, se ravisant aussitôt, il tire à lui brusquement son écritoire, saisit au vol sa *Durandale*, éjacule une courte mais brûlante oraison, puis, ayant pieusement baisé son "Pensez-y-bien," pressé sur son cœur son scapulaire du Tiers-Ordre, bouclier de la continence, il écrase, plutôt qu'il ne couche, sur le papier, ces lignes terribles :

"Ce qu'il y a de vraiment odieux dans ces paroles, c'est l'attaque à peine déguisée contre l'archevêque de Kingston.

"Ce qui est plus odieux encore, c'est l'atta-